



*Communiqué de presse  
9 septembre 2015*

## **4<sup>e</sup> réunion du COMEX Logement**

**Jean-François Carenc**, Préfet de la Région Île-de-France, Préfet de Paris, a présidé ce matin 9 septembre le **COMEX Logement**, qui réunit tous les mois l'ensemble des partenaires de la construction de logements en Île-de-France.

- Le préfet d'Île-de-France a d'abord fait le point sur les actions engagées par l'État en faveur de l'accueil des réfugiés irakiens, syriens et érythréens en provenance d'Allemagne et a tenu à saluer l'esprit de responsabilité et de solidarité dont font preuve les élus locaux franciliens. En parallèle, les services de l'État dans la région et leurs partenaires sont également mobilisés pour préparer l'hébergement d'urgence pendant la période hivernale.
- Les participants ont ensuite évoqué les éléments de conjoncture relatifs à **la production de logements en Île-de-France**. En effet, la construction de logements intermédiaires prend son essor dans la région, qui représente 55 % des logements intermédiaires construits sur le territoire national et **22 % de la vente des logements en Île-de-France, avec un retour des investisseurs sur le marché**.

**Jean-François Carenc** a rappelé aux participants sa disponibilité pour intervenir dans les situations où le permis de construire peine à être obtenu par les opérateurs, et prépare la mise à leur disposition d'un contact régional unique, intitulé : « SOS permis de construire ».

Le préfet s'est inscrit dans la préparation du prochain Comité Interministériel sur le Grand Paris prévu pour le mois d'octobre et prépare pour le CIM des propositions opérationnelles d'aménagement et de logement.

Il a rappelé la légitimité de l'État à intervenir dans l'aménagement de la région capitale, en insistant sur la nécessaire intervention partenariale des collectivités locales et de l'État, avec les EPA mais aussi des EPL ou les aménageurs privés. Il a également fait référence à des réflexions en cours avec la CDC (caisse des dépôts et des consignations) visant à améliorer le modèle économique des opérations d'aménagement.

**Enfin, il a fait part de sa détermination à aboutir, avant la fin de l'année, avec les partenaires du logement social, notamment l'AORIF (l'Union sociale pour l'Habitat en Île-de-France) et Action logement, à un protocole d'accord régional sur les modalités d'attribution des logements sociaux, afin d'amplifier l'action conduite en faveur du relogement des ménages DALO.**

**Le préfet rappelle qu'il n'est pas acceptable que des salariés, des personnes qui ont un revenu, ne puissent pas trouver de logements sociaux dans les communes d'Île-de-France.**

La réunion a également été l'occasion pour les participants de faire le point sur le NPNRU (Nouveau Programme National de Rénovation Urbaines) en Île-de-France.

**Contact presse :**

*Préfecture de Paris et de la Région Ile-de-France : 01 82 52 40 25*

*[pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr) - Twitter : [https://twitter.com/prefet75\\_IDF](https://twitter.com/prefet75_IDF)*

*Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>*